

# Grenoble

----- TERRITOIRES



## APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT



05/08  
MARS  
2019  
EUREXPO LYON

Dans le cadre de l'organisation du salon MIDEST du 5 au 8 mars 2019 à Lyon, les collectivités de **Grenoble Territoires** : Pays Voironnais, le Grésivaudan, Bièvre Est et Grenoble Alpes Métropole (sous réserve) organisent **sous pavillon commun**, un espace de 96 m<sup>2</sup>, dans lequel des entreprises de chaque territoire pourront exposer sur un stand individuel. L'ambition est de mettre en avant le savoir-faire des industriels du territoire et de favoriser l'accès à ce salon aux TPE et PME.

Pour cela, chaque collectivité propose la possibilité de participer à ce salon de grande envergure **et sélectionnera, sur dépôt d'un dossier, 3 à 6 entreprises de son territoire.**

Informations sur le salon MIDEST Lyon 2019 : [www.midest.com/fr](http://www.midest.com/fr)

### EN PARTENARIAT AVEC :



### L'OFFRE :

- La mise à disposition d'un espace individuel d'environ 2 m<sup>2</sup> aménagé (mobilier, affichage/signalisation)
- La communication sur les supports et le catalogue du MIDEST
- L'accès libre à un espace commun de 40 m<sup>2</sup> (animations, cocktails, rdv d'affaires,...)
- La promotion du salon par les partenaires
- L'accès à la formation « Optimiser sa participation à un salon professionnel » de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère (prévue le 22 janvier 2019)

### Participation financière de l'entreprise en exposant sur le pavillon Grenoble Territoires :

- 850 € HT de droits d'inscription à verser à l'organisateur du salon
- 1 000 € à verser au Pays Voironnais, Grésivaudan, Bièvre Est ou Grenoble-Alpes Métropole (sous réserve) > selon la localisation de votre entreprise

### A titre de comparaison, coût d'un stand individuel sur le Midest (hors pavillon) :

- minimum 3 290 € HT pour les droits d'inscription et un stand de 9 m<sup>2</sup> non aménagé (surface minimale)

### CRITERES D'ÉLIGIBILITE

- L'entreprise doit être implantée sur le territoire du Pays Voironnais, du Grésivaudan, de Bièvre Est ou de Grenoble-Alpes Métropole (sous réserve).
- L'activité de l'entreprise correspond avec au moins un des thèmes du salon Midest :

### CRITERES DE SÉLECTION

- Motivation de l'entreprise
- Présentation de savoir-faire particuliers
- Volonté de développer de nouveaux marchés
- La priorité sera donnée aux entreprises n'ayant jamais exposé sur un stand collectif de Grenoble Territoires
- La sélection sera opérée par ordre d'arrivée des dossiers complets et signés.

**Vous aurez un retour concernant votre sélection au plus tard le 18 janvier 2019.**

#### Thèmes du Midest :

Décolletage - Usinage - Machines spéciales  
 Finition - Traitements thermiques - Traitements de surfaces en transformation des métaux  
 Fixation industrielle  
 Forge – Fonderie  
 Produits semi-finis en transformation des métaux - Métaux – Procédés  
 Mise en forme et découpage de métaux – Chaudronnerie  
 Transformation des Plastiques - Caoutchouc – Composites  
 Verre - Bois - Textiles et autres matières ou matériaux  
 Electronique et Electricité  
 Microtechnique  
 Outillage - Moules - Modèles – Prototypes  
 Equipements industriels et Accessoires  
 Services à l'industrie  
 Maintenance industrielle  
 Textiles techniques  
 Fabrication additive



05/08  
MARS  
2019  
EUREXPO LYON

## DOSSIER DE CANDIDATURE

A renvoyer avant le 11 janvier 2019 à 12h

<b>Raison sociale :</b>	<b>Siret :</b>
<b>Capital social :</b>	<b>Code APE (NAF) :</b>
<b>Date de création :</b>	<b>Forme juridique :</b>
<b>Dernier chiffre d'affaires (K€) :</b>	<b>Effectif :</b>

<b>Dirigeant(s) :</b> Fonction, email et téléphone directs.	
<b>Coordonnées :</b> Adresse, téléphone, site internet.	
<b>Activité principale et marchés :</b>	
<b>Technologies maîtrisées et savoir-faire :</b>	

Décrivez les objectifs attendus par votre entreprise en participant au Midest :

--

Etes-vous intéressé par la formation « Optimiser sa participation à un salon professionnel » proposée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère qui aura lieu le 22 janvier 2019 ?

- Oui  
 Non

Fait à :

Le :

<b>Cachet de l'entreprise :</b>	<b>Signature du dirigeant :</b>
---------------------------------	---------------------------------

**A renvoyer à votre intercommunalité par mail avant le 11 janvier 2019 à 12h :**

**Pays Voironnais :**

Marie-Eeva Christaud : [marie-eeva.christaud@paysvoironnais.com](mailto:marie-eeva.christaud@paysvoironnais.com) / 04 57 38 01 67

**Le Grésivaudan :**

Tonis Antzoulatos : [tantzoulatos@le-gresivaudan.fr](mailto:tantzoulatos@le-gresivaudan.fr) / 04 76 90 51 56

**Bièvre Est :**

Sophie Dupard-Billard : [sophie.billard@cc-bievre-est.fr](mailto:sophie.billard@cc-bievre-est.fr) / 04 76 06 10 94

**Grenoble-Alpes Métropole (sous réserve) :**

Pascale Virot : [pascale.virot@lametro.fr](mailto:pascale.virot@lametro.fr) / 04 56 58 53 49